

**CHOISIR SA VOIE
ET VIVRE SA VIE !**



5 SOLUTIONS CLÉS

**pour que les personnes handicapées
bénéficient des mêmes opportunités
que les autres**



SOMMAIRE

Édito

..... 4

Solution 1

Construire une société accessible pour les personnes handicapées

..... 6

Solution 2

Ouvrir l'école à tous les élèves en adaptant les méthodes pédagogiques et d'animation, les lieux et les supports

..... 10

Solution 3

Proposer un travail aux personnes handicapées, y compris celles les plus éloignées de l'emploi, en fonction de leurs compétences et de leur singularité

..... 12

Solution 4

Investir dans l'innovation et les nouvelles technologies pour développer des services adaptés aux personnes handicapées

..... 14

Solution 5

Développer les services de proximité pour accompagner les personnes handicapées

..... 16

À propos de l'Unapei

..... 18

ÉDITO

“ Aujourd’hui,
en France,
plus d’un
million de
personnes
n’ont pas
accès aux
mêmes
droits que
les autres. ”





Dans notre pays, nous avons, selon notre Constitution, la chance de naître et de vivre **tous libres et égaux en droit**. Cependant dans les faits, la réalité est toute autre !

Aujourd'hui, en France, plus d'un million de personnes n'ont pas accès aux mêmes droits que les autres. Le droit de vivre, avec et parmi leurs concitoyens grâce à des aides humaines. Le droit d'aller à l'école, d'avoir accès à un emploi, à un logement, à la santé ou encore à l'information. Pourquoi ? Parce que ces personnes sont handicapées intellectuelles et cognitives. Parce qu'elles sont différentes, la société et - en premier lieu - les pouvoirs publics négligent de les accompagner dans la construction de leur avenir et les délaissent.

Ainsi, 48 000 enfants et adultes handicapés ne disposent d'aucune solution d'accompagnement en France. Des élèves porteurs de handicap ne vont pas à l'école et des adultes vivent chez leurs parents en marge de la société. Il est grand temps d'agir pour résoudre cette situation dramatique et inhumaine qui perdure depuis de trop nombreuses années. Ouvrons enfin les yeux sur cette réalité et mettons en place des avancées concrètes pour vivre dans une **société véritablement solidaire et inclusive !**

La situation peut en effet évoluer et nous pouvons tous en être les acteurs. Ce livret propose **5 solutions pour agir, illustrées d'initiatives positives, mises en place par des acteurs de l'Unapei**. Ces solutions impulsées par des associations membres de notre union prouvent, une fois de plus, que l'entrepreneuriat, l'innovation et la résilience sont vivaces au sein de l'Unapei. Notre société doit permettre aux personnes handicapées de **choisir leur voie et de vivre leur vie**, comme tout être humain.

À l'Unapei, mouvement associatif humaniste et solidaire, nous faisons le pari que les **personnes handicapées, y compris les plus vulnérables, sont les éclaireurs de la société de demain**. Les actions menées pour elles et avec elles peuvent guider les transformations sociales, sociétales, technologiques et économiques qui serviront également à tous les citoyens de notre pays. Mais ce changement de paradigme ne pourra avoir lieu **sans un véritable engagement des décideurs politiques**.

Nous ne voulons pas que le terme d'inclusion, utilisé à tout va, soit le véritable écran de fumée derrière lequel se dessinent des desseins plus sombres, ainsi qu'une stratégie ciblée de réduction de la protection sociale des personnes les plus sévèrement handicapées et de leurs familles.

Luc Gateau,
Président de l'Unapei

SOLUTION 1

Construire une société accessible pour les personnes handicapées

Plus d'un million de personnes sont concernées en France par un handicap intellectuel. Ce handicap a des origines diverses : prématurité, génétique, environnementale (infection, addiction, etc.), mais dans 40 % des cas, ses causes sont encore inconnues. **Chaque année, 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel, dont la moitié avec des déficiences sévères.** Ces personnes sont atteintes d'une trisomie, polyhandicapées, autistes ou porteuses de syndromes rares (X Fragile, Prader Willy, Engelman, Williams, Rett, etc.).



Le handicap concerne une proportion importante de la **population française qu'il n'est plus possible d'ignorer et de marginaliser.**

Il convient de prendre en compte la diversité de leurs situations. La société doit s'adapter à la singularité du handicap de chacun en mettant en œuvre des actions concrètes. Tous les acteurs publics doivent et peuvent y contribuer.

➤ **Les administrations publiques**

en maintenant et en renforçant l'accompagnement humain grâce à des interlocuteurs formés pour aider les personnes handicapées intellectuelles et cognitives à effectuer leurs démarches administratives ;

➤ **Les mairies** en sensibilisant les différents acteurs du processus électoral - assesseurs, personnel d'accueil en Mairie - afin de le rendre accessible aux électeurs handicapés intellectuels et cognitifs ;

➤ **Les transports** en formant les personnes en contact avec le public à l'accueil des personnes handicapées et en instaurant une signalétique, ainsi que des plans adaptés ;

➤ **Les hôpitaux** en coordonnant les services en leur sein afin que les patients handicapés et leurs familles soient mieux orientés et soignés ;

AU-DELÀ DE CES SERVICES PUBLICS, D'AUTRES ACTEURS PEUVENT ÉGALEMENT AGIR.

➤ **Les candidats aux élections** en rendant les programmes électoraux accessibles au plus grand nombre ;

➤ **Les commerces** en mettant en place des signalétiques simples et accessibles pour s'orienter et s'informer : circulation dans les rayons, étiquettes faciles à lire, prix explicites, etc. ;

➤ **Les marques** en mettant à disposition une information claire sur les produits et les services sur supports imprimés ou numériques ;

➤ **Les cinémas** en sensibilisant les personnels d'accueil et en mettant en place une signalétique adaptée ;

➤ **Les musées** en développant une politique d'accueil spécifique en direction des publics handicapés : supports de visite adaptés et horaires aménagés.

➤ **Les médias** en faisant participer des personnes handicapées intellectuelles et cognitives aux programmes, divertissements et fictions audiovisuelles.



SOLUTION !

➤ **Changer le regard de la société sur le handicap intellectuel et cognitif** pour lutter contre les préjugés et favoriser l'inclusion de tous.



➤ **Utiliser le Facile à lire et à comprendre (FALC)**. Issu d'un

projet européen, le FALC promeut des règles de bon sens pour faciliter la compréhension des informations : utiliser des mots simples, éviter le jargon et cibler sa communication en fonction du public.



➤ **Promouvoir sur l'ensemble du territoire le pictogramme S3A**, qui permet

aux personnes handicapées intellectuelles et cognitives de repérer les lieux et les services adaptés : personnel formé, signalétique lisible, informations faciles à comprendre.

Ce pictogramme fête ses 20 ans cette année.

➤ **Déployer une signalétique adaptée** dans tous les lieux publics.

LES RAISONS D'Y CROIRE...

➤ **À Lens, le Louvre** s'est engagé dans une démarche d'accessibilité de ses collections aux personnes handicapées intellectuelles et cognitives avec notamment des guides de visites en FALC et des parcours travaillés avec des personnes handicapées. Un lexique adapté permet de mieux appréhender les œuvres et leur histoire.

➤ **À Marseille, l'hôpital de la Timone en lien avec l'Unapei PACA**, ainsi que les centres hospitaliers de Niort ou de Châtelleraut ont instauré des services d'accueil et de prise en charge par des professionnels de santé adaptés aux besoins des patients handicapés.

➤ **À Paris, la Mairie** lance à l'occasion des élections européennes, un dispositif pour l'accessibilité des élections, conçu avec les associations de personnes handicapées intellectuelles et leurs familles : signalétique des bureaux de vote en FALC, vidéos pédagogiques sur le fonctionnement d'un bureau de vote, sensibilisation des personnels des bureaux de vote à l'accueil et à l'accompagnement des personnes handicapées.

➤ **Des listes de candidats aux élections européennes** ont transcrit leur programme en « FALC ». Ces versions sont disponibles sur <https://programme-candidats.interieur.gouv.fr>

SOLUTION 1



SOLUTION 2

Ouvrir l'école à tous les élèves en adaptant les méthodes pédagogiques et d'animation, les lieux et les supports

L'école reste une institution centrale de notre République. Les jeunes citoyens y développent leurs compétences. L'école permet aussi d'apprendre avec les autres. Elle constitue un lieu de construction d'une société inclusive. Pour autant, aujourd'hui plus de **40 000 enfants handicapés intellectuels et cognitifs sont privés d'école**. Pour eux, « l'égalité des chances » n'existe pas et leur inclusion dans la société est rendue impossible, dès le plus jeune âge. Cette discrimination doit cesser.



SOLUTION !

➤ **Faire appel, au sein de l'école, aux compétences multidisciplinaires** réunies au sein des établissements et services médico-sociaux (psychologues, éducateurs, psychomotriciens, orthophonistes) pour accompagner les élèves handicapés intellectuels et cognitifs au quotidien.

➤ **Former la communauté éducative** à l'accompagnement des élèves handicapés.

➤ **Disposer de lieux** dans les écoles dédiés aux soins, à la remédiation et à la réadaptation, suivant la nature du handicap.

➤ **Sensibiliser l'ensemble des élèves** aux réalités du handicap et au vivre ensemble.

LES RAISONS D'Y CROIRE...

➤ **En Corrèze ou dans le Cantal**, des écoles accueillent des élèves handicapés avec une déficience intellectuelle et cognitive moyenne et lourde avec le soutien de professionnels paramédicaux des associations locales de l'Unapei. Ces enfants partagent des temps de lecture, de récréation, de restauration et des activités sportives avec les autres élèves.

➤ **À Besançon**, la plateforme de scolarisation de l'Adapei du Doubs est implantée au sein du groupe scolaire Notre Dame et permet les interventions de professionnels sur les différentes unités scolaires dédiées aux élèves handicapés. Elle assure ainsi une mixité des espaces de restauration et des activités périscolaires, ainsi qu'un partage des activités sportives et culturelles.

➤ **La campagne de sensibilisation**

« L'école, c'est pour tous les enfants » a été réalisée en 2018 par les associations représentantes des personnes handicapées avec le soutien d'AG2R : une édition spéciale du journal *Mon Quotidien* a été adressée à 40 000 professeurs de CM2 pour lancer le débat en classe et échanger autour de la place des jeunes handicapés à l'école. Un site internet dédié ecole-inclusive.org permet aux enseignants de télécharger des outils pour mieux comprendre les handicaps.

SOLUTION 3

Proposer un travail aux personnes handicapées, y compris celles les plus éloignées de l'emploi, en fonction de leurs compétences et de leur singularité

En France, le taux de **chômage des personnes handicapées s'élève à 19 %**, soit le double du reste de la population. Pour elles, l'accès à des formations adaptées et diplômantes est encore peu développé, ce qui rend leur employabilité faible. Dans le monde du travail, de nombreux préjugés subsistent sur les capacités des personnes handicapées intellectuelles et cognitives. Ces personnes sont souvent perçues comme difficiles à intégrer. Pourtant, lorsque le système s'adapte à leurs singularités, les personnes handicapées intellectuelles et cognitives peuvent développer de nombreuses habilités utiles à la collectivité, en étant employées par les entreprises ou en travaillant au sein de dispositifs spécialisés, tels que les ESAT (Établissements de soutien et d'aide par le travail) ou les entreprises adaptées, auprès desquels les entreprises passent commandes.



SOLUTION !

➤ **Créer et développer des formations qualifiantes sur-mesure**, adaptées aux capacités intellectuelles et cognitives des personnes handicapées, afin de développer leurs compétences et leur employabilité comme le font les ESAT (Établissements de soutien et d'aide par le travail).

➤ **Poursuivre et développer des dispositifs spécialisés alternatifs**, tels les ESAT et les entreprises adaptées, qui proposent des activités de travail sur-mesure pour les personnes handicapées intellectuelles et cognitives, qui ont besoin d'accompagnements personnalisés tout au long de leur parcours professionnel, ainsi que d'un environnement adapté.

➤ **Proposer des stages et de l'apprentissage** aux jeunes travailleurs handicapés intellectuels et cognitifs.

LES RAISONS D'Y CROIRE...

➤ **À Calais**, le centre de formation de l'Adapei propose à une centaine de travailleurs handicapés intellectuels de l'ESAT, une formation « maîtrise des savoir-faire de base » pour consolider leurs connaissances en matière de lecture, d'écriture et de calcul : une formation tremplin de 2 500 heures pour valider leurs acquis et les aider au quotidien.

➤ **À Caen**, l'ESAT de l'Apaei produit artisanalement des chocolats et des biscuits, vendus sous la marque Gourm'Handi'Ses. La production et la vente sont assurées par des travailleurs handicapés au sein d'une boutique et dans toute la France.

➤ **À Belfort**, les travailleurs d'un atelier d'ESAT se forment aux métiers de la maroquinerie haut de gamme en partenariat avec l'école Boudard (école d'excellence sur les métiers de maroquinerie de luxe).

À terme, des ouvriers d'ESAT acquerront les compétences techniques pour développer leur propre marque de produits de luxe ou travailler en sous-traitance pour les leaders du secteur (Hermès, Vuitton).

SOLUTION 4

Investir dans l'innovation et les nouvelles technologies pour développer des services adaptés aux personnes handicapées

Les technologies de l'information **facilitent la vie de tous**, et notamment celle des personnes déficientes intellectuelles et cognitives. Ces innovations, si elles intègrent les besoins de personnes handicapées peuvent les aider à mieux appréhender leur environnement, à être mieux incluses dans la société et ainsi à mieux gérer leur quotidien, voire parfois compenser en partie leur handicap. À l'inverse, ces technologies, si elles ne prennent pas en compte les troubles intellectuels et cognitifs des personnes, peuvent être de nouvelles sources d'exclusion.



SOLUTION !

➤ **Faciliter la recherche** pour développer des innovations majeures qui révolutionneront la vie de milliers de personnes handicapées et de leurs familles et les aideront à être plus autonomes. Les domaines sont nombreux : gestion des besoins en santé domotique intelligente, transports, communication, aide à l'autonomie, prévention des risques...

➤ **Mettre en place à l'école des supports pédagogiques adaptés** aux handicaps des élèves et développer des outils de communication alternatifs pour qu'ils apprennent selon leurs habilités.

LES RAISONS D'Y CROIRE...

➤ **Ma santé 2.0** est un projet expérimental porté par l'Udapei du Nord en collaboration avec d'autres acteurs associatifs. Il vise à développer des outils numériques pour faciliter la vie des personnes handicapées intellectuelles et cognitives et de leur entourage. Familles et professionnels peuvent ainsi mieux repérer les besoins en santé des personnes handicapées, se former à l'éducation en santé et les impliquer dans leur parcours de soin.

➤ **Des applications pour communiquer avec les personnes polyhandicapées** : l'Adapei Var Méditerranée développe des interfaces adaptées en partenariat avec des étudiants de l'IUT de Toulon. L'Adapei de Lyon met en place une application permettant des interactions sociales entre les personnes polyhandicapées et leurs familles ainsi que les professionnels.

➤ **Learn Enjoy** propose des logiciels éducatifs sur tablettes tactiles et smartphones. Ainsi, chaque élève peut apprendre à sa vitesse, en lien avec les programmes de l'Éducation nationale <http://www.learnenjoy.com/>

SOLUTION 5

Développer les services de proximité pour accompagner les personnes handicapées

Être un citoyen, c'est pouvoir choisir sa vie, ses relations sociales et son « chez soi ». Ce choix est encore peu accessible aux personnes handicapées intellectuelles et cognitives. On ne peut envisager que ces dernières mènent leur vie avec et parmi les autres, sans être accompagnées et sans aide humaine. Cet accompagnement est une remédiation et une forme d'attention à la spécificité de leur handicap, qu'elles envoient à la société tout entière.





SOLUTION !

➤ **Financer un plan d'urgence pour proposer à toute personne handicapée des solutions d'accompagnement de proximité et adaptées à ses besoins et attentes** afin de mettre fin aux situations dramatiques des 48 000 personnes sans solution, dont 7 000 exilées en Belgique faute de se voir proposer des accompagnements en France.

➤ **Recenser les besoins actuels et à venir des personnes handicapées en France**

➤ **Développer davantage de services d'accompagnement** pour soutenir les personnes handicapées intellectuelles et cognitives dans leur vie quotidienne, quelle que soit leur situation de handicap et leur lieu de vie, individuel ou collectif.

➤ **Co-construire de nouvelles formes d'habitat** en collaboration avec les acteurs des territoires : professionnels, collectivités territoriales, services publics, financeurs et associations.

LES RAISONS D'Y CROIRE...

➤ **À Nancy**, l'Aeim-Adapei travaille en collaboration avec les institutions locales pour permettre aux ressortissants français hébergés en Belgique de revenir sur le territoire national. Le financement de réponses adaptées et inclusives met un terme aux « départs forcés » d'enfants et adultes handicapés en Belgique.

➤ **À Bailleul**, Bel'Attitudes, piloté par les Papillons blancs d'Hazebrouck, association membre de l'Unapei, est constitué d'un ensemble de maisons et d'appartements disséminés dans un même quartier, auquel s'ajoute un bâtiment ouvert à tous les habitants du quartier. Les personnes handicapées vivent aux côtés d'autres locataires valides. Chaque personne accompagnée, autonome ou non, occupe sa propre maison ou son appartement tout en bénéficiant d'un accompagnement à la carte, qui lui permet de trouver petit à petit son autonomie.

➤ **À Saint-Brieuc et Paimpol**, le projet Habitat Handi-Citoyen piloté par l'Adapei Nouvelles Côtes d'Armor, propose un accompagnement à la carte, inscrit dans un réseau social de proximité permettant à chaque personne de vivre de façon indépendante. Une plateforme de coordination départementale, intervient auprès des personnes en s'ajustant à chaque situation, et permet de rompre leur isolement.

À PROPOS DE L'UNAPEI

Un mouvement d'entrepreneurs militants

**L'Unapei rassemble
900 000 familles, amis,
personnes handicapées,
professionnels,
soignants et bénévoles.
Ses 550 associations
membres innovent
sur tous les territoires
et agissent avec et
pour les personnes
handicapées
intellectuelles et
cognitives.**

Mouvement citoyen, l'Unapei œuvre depuis 60 ans pour que les personnes, quelle que soit la singularité de leur handicap, accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei est à l'origine de la plupart des actions solidaires et des accompagnements pluridisciplinaires qui existent aujourd'hui pour les personnes handicapées, autistes, polyhandicapées et handicapées psychiques en France.

AGIR CONTRE L'ISOLEMENT ET L'EXCLUSION SOCIALE

L'Unapei s'engage pour une société solidaire, inclusive et respectueuse des différences et du libre choix des personnes handicapées. Ainsi, son réseau d'associations construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes handicapées. L'Unapei agit également pour que la survenue du handicap ne soit pas synonyme d'isolement et d'exclusion sociale pour les 200 000 familles que son réseau associatif accompagne.

MILITER POUR UN ACCOMPAGNEMENT RESPECTUEUX DES PERSONNES

Le mouvement Unapei est la principale union d'associations gestionnaires de services et d'établissements dans le secteur médico-social en France et la plus importante dans le secteur du handicap : 3 000 établissements pilotés par 95 000 professionnels et 70 000 bénévoles. Ces services et établissements ont été, à l'origine, développés par les familles et sont toujours dirigés par des parents et amis de personnes handicapées avec le soutien de professionnels.



Contact presse Unapei :

Elodie Audonnet
e.audonnet@unapei.org
Tél : 01 44 85 50 83 - 06 21 63 36 07

www.unapei.org

